

Dixième feuillets 10

N. 4.
Cléophas Prud'homme
&
Hermine Lefebvre.

Le vingt huit mai mil huit cent quatre vingt
trois, vu la publication d'un ban de mari-
age, faite par nous, au prône de notre
messe paroissiale, vu aussi la dispense
de deux autres bans de mariage,
accordés par nous, en vertu d'un
pouvoir à nous concédé, par Mgr. J.
Thos. Duhamel, Evêque d'Ottawa entre
Cléophas Prud'homme veuf de Marie
Onisme Lefebvre de cette paroisse, d'une
part, et Hermine Lefebvre, fille ma-
jeure de Charles Lefebvre, cultivateur de
Egéphire Leduc de cette paroisse d'autre
part; ne s'étant déclaré, aucun empi-
chement au dit mariage, nous curé sous
signé, avons reçu leur mutuel consente-
ment de mariage, et leur avons donné la
benediction nuptiale en présence, de
Napoleon Prud'homme, frère du contrac-
tant, et de Louisa Lefebvre sœur de
la contractante qui ont signé avec nous.
Le contractant a déclaré ne savoir signer
Lecture faite. N. Prud'homme

Abrina Lefebvre Louisa Lefebvre. J. Châtelain, M. C.
L'acte, ci-haut, a été assermenté devant moi,
à L'Anso, ce 19 juin, 1909, par la soussignée, la
contractante elle-même.

Abrina Lefebvre

J. Châtelain, M. C. Commissaire.

N. 5
Thomas G. Coy
&
Marguerite
Dumigan

Le sept juin mil huit cent quatre vingt
trois vu la publication d'un ban de
mariage faite par nous au prône
de notre messe paroissiale vu aussi
la dispense des deux autres bans
de mariage accordés par nous en
vertu d'un pouvoir à nous con-
cédé par Mgr. J. T. Duhamel Evêque